



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juillet 2024

Délibération 2024-055

Date de convocation : 02/07/2024

Membres en exercice : 29
Votants : 26

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 10/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Corinne MARTIN, Xavier MOUREAU, Benoît VALENZUELA, Christelle JABLONSKI, Sabine BONVIN Adjointes, Alain CHAZOT, Marie SABBATINI, Jérôme DEMOTIER, Cendrine PRIANO-LAFONT, Laurent ABADIE, Christiane PICARD, Benjamin VALERIAN, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Marc GELEDAN, Cédric MAURIN, Conseillers.

Excusés :

Fanny LAUZEN-JEUDY pouvoir à Cédric MAURIN
Marc GELEDAN pouvoir à Jean-Pierre FENOUIL
Cyril FLOURET pouvoir à Nicolas PAGET
Paul CHRISTIN pouvoir à Xavier MOUREAU
Caroline FAYOL pouvoir à Alexandra CAMBON
Christiane PICARD pouvoir à Anne-Marie PONS

Absents :

José MARTINEZ
Catherine ZDYB
Marjorie BOUCHON

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON



APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente du 11/06/2024.

Vu le procès-verbal de la séance du 11/06/2024.

Le conseil Municipal, ayant ouï l'exposé du Maire :

- Approuve le procès-verbal de la séance du 11/06/2024.

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Le Président de séance
Nicolas PAGET

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.